

NOTICE CONSTRUCTEUR

A. Implantation

A.1 IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **Bibou**
Nom du jeu : **Portique nido**

Référence : **3503**

Nom du fournisseur : **SA Transalp**

Adresse du fournisseur : **179 route de Faverge**

Code postal : **38470** Ville : **L'ALBENC**

Téléphone : **04.76.64.75.18** Télécopie : **04.76.64.79.79**

Email : **info@transalp.fr**

A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : **+ 3 ans**

Zone d'impact préconisée : **Environ 20,80 m² sur sol fluent et
18.00 m² sur sol synthétique (voir plan n° 3503 pour détails)**

Zone d'implantation conseillée : **Terrain plat, stable et nivelé**

Remarque : **Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle**

Nature du sol de réception : **Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux de bois).**

Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m

Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de l'équipement.

Remarque : **Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de remplissage des matériaux meubles particuliers (vérification du niveau zéro).**

Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arêtes vives

et de saillies.

Nature des fondations : **Sur sol fluent : Ancrages à - 700 mm
Sur enrobé : Scellements à - 300 mm
Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton**

Masse de l'agrès le plus lourd (en Kg) : **25 Kg**

A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 3503.

A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| - Fréquence : | Trimestrielle |
| - Produits à utiliser : | Eau savonneuse |
| - Dosage, pression, température : | Maxi 40 bars et Maxi 30° |
| - Procédés : | Pompe pression à eau |

A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Éléments à contrôler :

- Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol –
- Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes –
- Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation...) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

Éléments à contrôler : Toutes pièces mobiles - pièces soudées.

Fréquence : Trimestrielle.

Moyen :

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

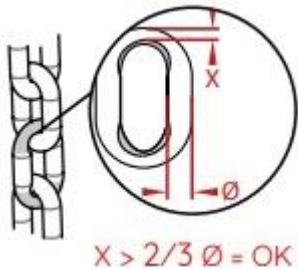
Éléments à contrôler :

- Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents
- Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.



A.4.5 Contrôle Portique balançoire :



Note : Pour les portiques balançoires, remplacer les éléments de la chaîne si un maillon présente une usure de plus d'1/3 de son diamètre.

Fréquence : Trimestrielle.

Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2017

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1176-1 : 2017

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverges -- 38470 L'ALBENC

B. Colisage

B.I Fournitures :

Qté	DESIGNATION
1	Poutre 130954-B
2	HPL décors 3502-02-FE
4	Poteau alu
2	Renfort 3502-A
1	Nacelle avec fixations
1	Plaque constructeur
2	Plaque tranche d'âge +3

Visserie :

Qté	DESIGNATION
	Fixation poutre + HPL décors
8	TRCC 10x130
8	Ecrous freins M10
8	Rondelles 10x20
8	BOTR noirs
	Fixation renfort
8	TRCC 10x120
8	Ecrous freins M10
8	Rondelles 10x20
8	BOTR noirs
	Fixation douilles de scellement
8	TRCC 10x120
8	Rondelles 10x20
8	Ecrous freins M10
8	BOTR noirs

Scellements :

Scellement fluent		
Désignation	Qté	Matériaux
Poteaux	4	Fourreau lg -700
	4	Tiges de scellement

Scellement enrobé		
Désignation	Qté	Matériaux
Poteaux	4	Fourreau lg -300
	4	Tiges de scellement

Scellement béton		
Désignation	Qté	Matériaux
Poteaux	4	Fourreau
	16	BOTR noir
	16	Chevilles 10x100

C. Montage

C.1 S'assurer des dimensions du terrain :

En se servant du plan Réf. 3503 :

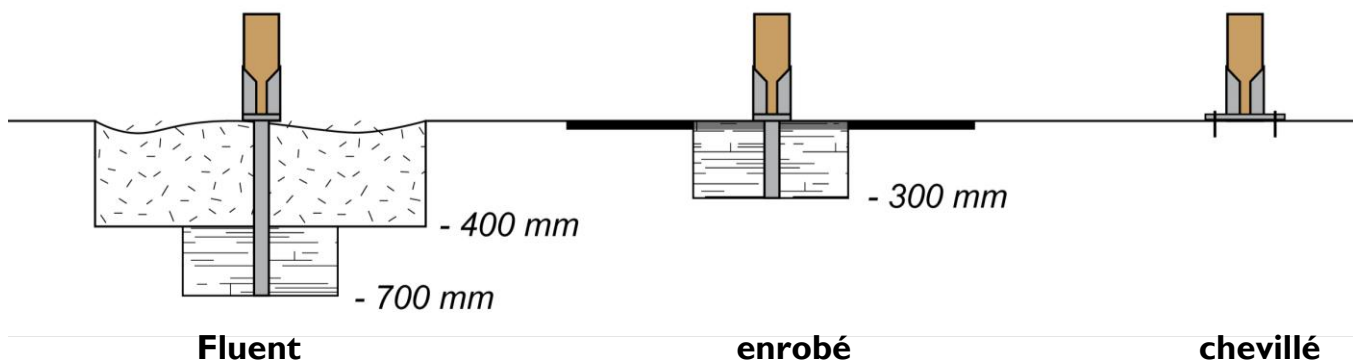
- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite
- Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité des normes en vigueur.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.
- Les chaînes sont à ajuster sur place (suivant plans et photo ci-dessous).



C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage de la structure et les fouilles suivant le plan d'implantation fourni
Réf. 3503 (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 800 x 800 x 700 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 800 x 800 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.



C.3 montage du portique :

- Faire l'inventaire des colis

Nombre de personne : 2

Temps estimé : 2h

Matériel : pelle, pioche, truelle, cordeau, niveau, marteau, mètre, pince multiprise, jeux de clés à pipe, à cliquet et clés mâles pour vis 6 pans creux, cales en bois.

Processus de montage :

1. Monter les poteaux sur la potence avec le HPL à l'aide des vis TRCC 10x130.
2. Dresser le portique dans les trous de scellement.
3. Sceller et attendre le séchage complet du béton.
4. Placer le siège nidicole.
5. Serrer l'ensemble correctement.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

CERTIFICAT/ZERTIFIKAT

Selon le Décret 94-699 (du 10 Aout 1994)

Decree 94-699(10/08/94)

Nach dem Dekret 94-699 (10/08/94)

Selon les normes NF EN 1176-1 et 2(2017)

Standard NF EN 1176-1 (2017)

NF EN 1176-2 (2017)

Normen NF EN 1176-1 (2017)

NF EN 1176-2 (2017)

Fabricant/Titulaire du certificat : TRANSALP – 179 route de Faverge – 38470 L'Albenc

Manufacturer-Hersteller / Certificat owner-Inhaber

Désignation / Modèle : Balançoires siège de groupe Bibou

Product / Model

Référence /

3503/3523/3533

Paramètres :

Reference / Artikelnummer

Tranche d'âge : 3 et 12 ans

Age group / Altersgruppe

Rapport d'essai n° : RE2021-0002

Test report / Prüfbericht

Au vu des résultats figurants au rapport référencé n°RE2021-0002 l'article essayé est déclaré conforme aux exigences des documents de références.

Date : 7 janvier 2021

MULLATIER Vincent
Responsable d'essais

Test manager / Ing.Prüfmanager



Ce certificat est délivré dans les conditions suivantes :

1. Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc..) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.
2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité.
3. Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus.
4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.
5. Il n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par Enerjis.
6. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions :

1. Any modification of the tested equipment, of its configuration (removable components, etc..) and of its assemblies shall be submitted to an application for extension of certificate.
2. The manufacturer and/or distributor, shall ensure that the manufacturing or installation process of all the equipment of the same type comply with the model subject to this certificate of conformity.
3. This certificate applies only to the playground equipment subject to the above mentioned examination/test report.
4. The above mentioned conformity is subject to the installation specifications mentioned in the manufacturer's instructions for use.
5. It does not imply that Enerjis has performed any surveillance or control of its manufacture.
6. Copies are available upon request by the applicant.

Dieses Zertifikat wird unter folgenden Bedingungen ausgestellt :

1. Jede Änderungen der geprüften Gerät, von seiner Gestaltung (Ersatzteile usw...) und von seinem Zusammenbau benötigt eine zertifikatsausdehnung.
2. Der Hersteller oder der Verteiler muss sich versichern, dass alle ähnliche Produkte, die er herstellt oder verkauft und/oder installiert, entsprechen dem Modell bezüglich diesem Zertifikat.
3. Dieses Zertifikat ist nur für das Spielgerät mit seinem Prüfbericht gültig.
4. Dieses Zertifikat gilt nur für die Geräte, die nach den Montageanleitungen und Fundamentplänen des Herstellers installiert werden.
5. Dieses Zertifikat bringt damit nicht, dass eine Überwachungsverfahren oder Herstellungskontrolle von Enerjis aufgestellt wird.
6. Kopien sind nach Anfrage an dem Inhaber zur Verfügung.

Fiche technico-ludique

Mars 2023



réf. 3503 - Portique Nido

max : 5

+ 3 ans

1.50 m



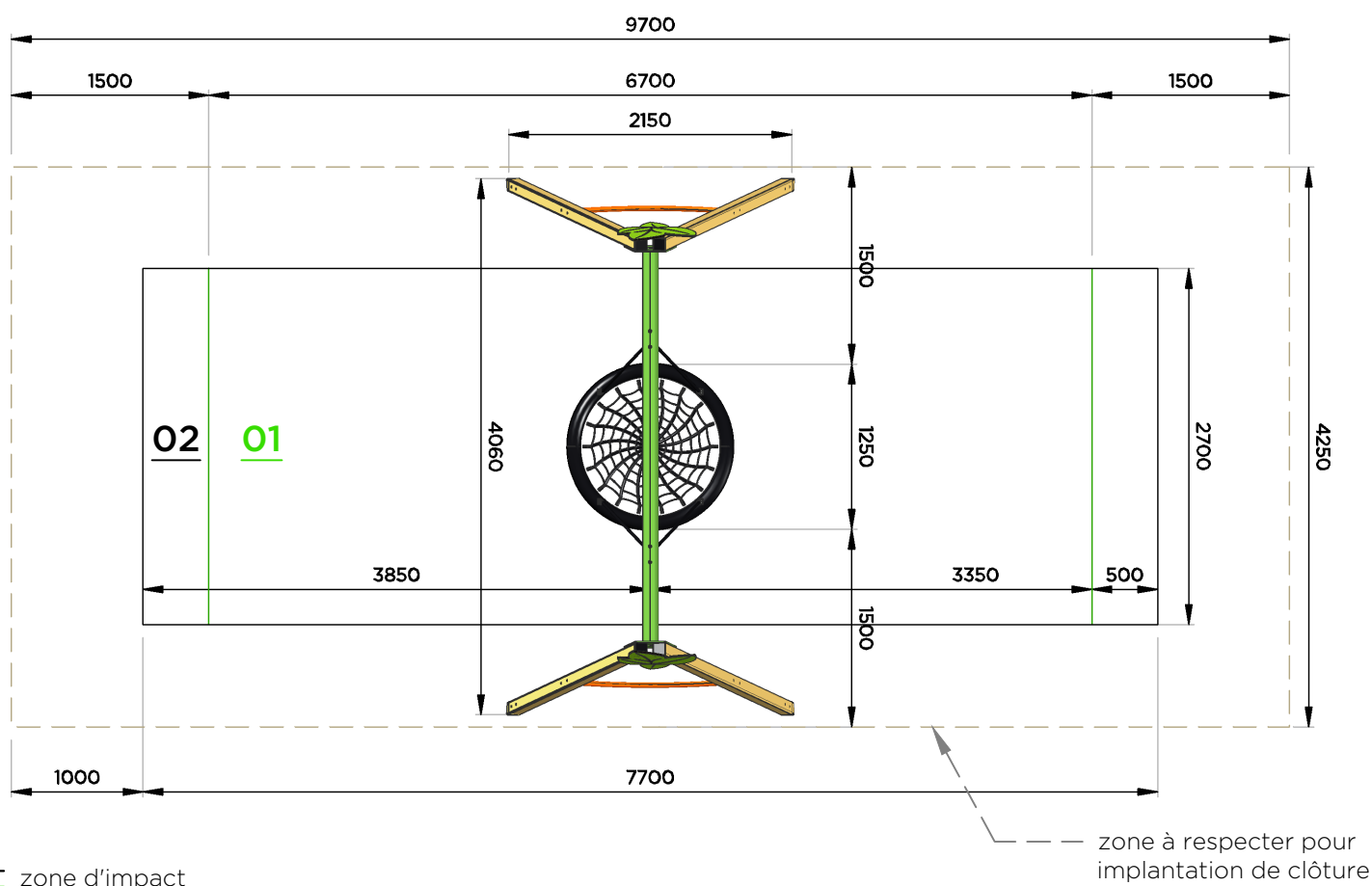
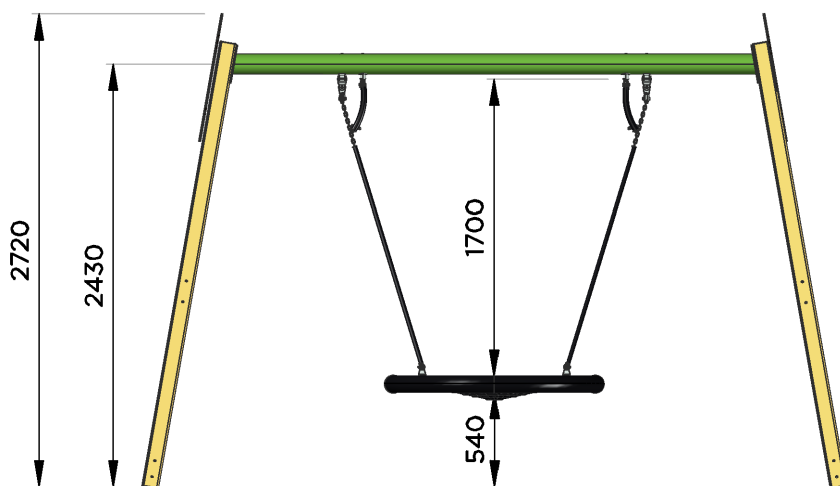
Jeu adapté aux malentendants



Jeu adapté aux handicaps mentaux



Vue élévation et plan de masse



Surfaces amortissantes nécessaires

Ces surfaces sont calculées en fonction de la hauteur de chute libre (HCL)

Revêtement synthétique :
Surfaces totale HCL : 18 m²
01 : 1.50 m = 18 m²

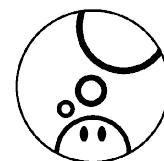
Revetement fluent :
Surfaces totale HCL : 20.80 m²
02 : 1.50 m = 20.80 m²

Fiche technico-ludique

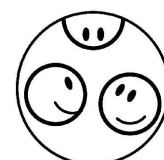
réf. **3503** - Portique Nido

Fonctions ludiques

x 3



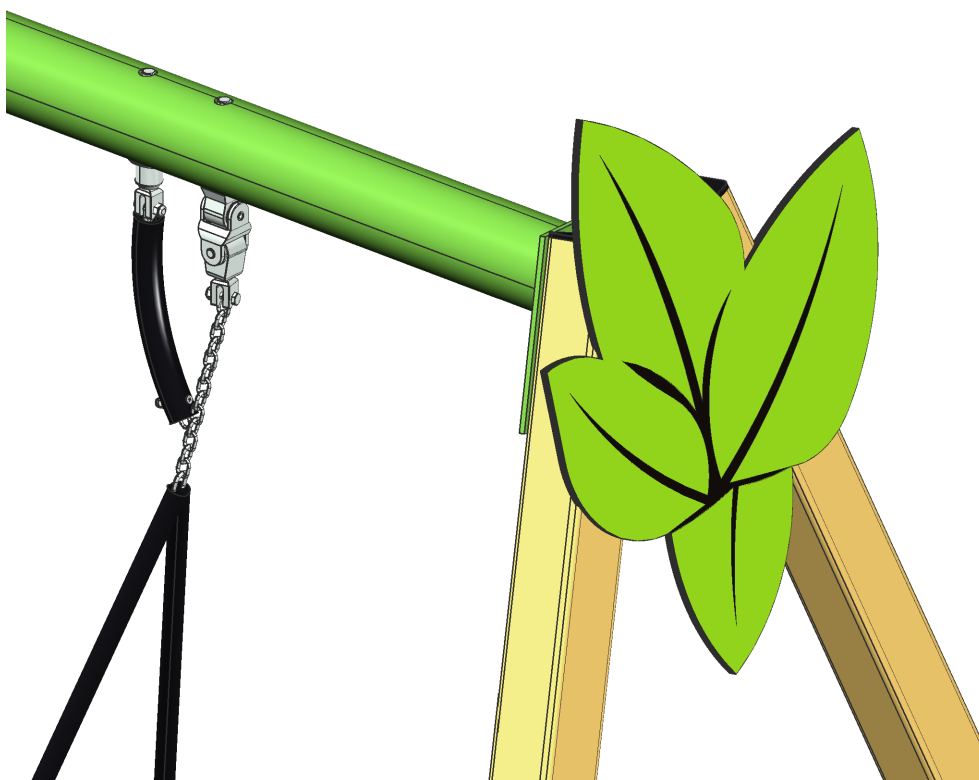
IMAGINER



SE RENCONTRER



SE BALANCER



Fiche technico-ludique

réf. **3503** - Portique Nido

Matériaux

ALUMINIUM : poteaux 95 mm

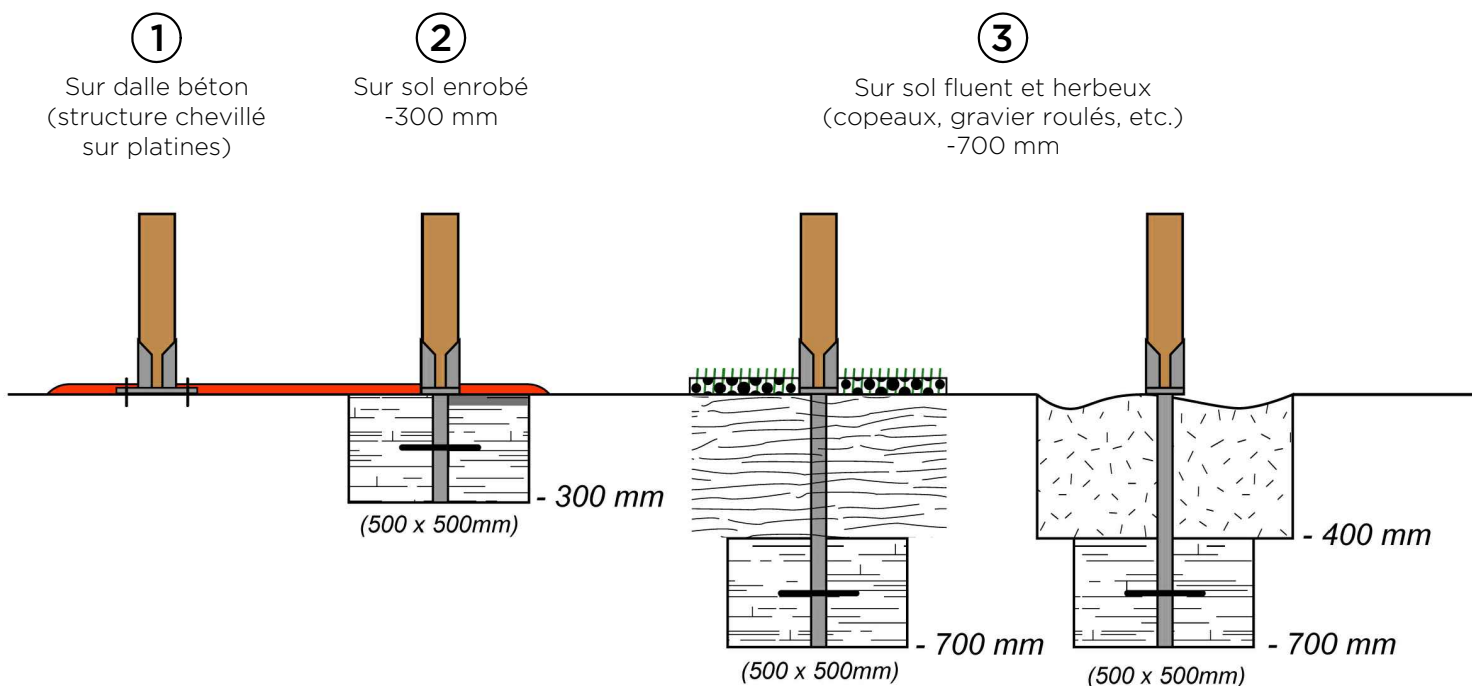
HPL (stratifié compact ép.13 mm et 10 mm) : panneaux d'habillage / planchers / flans de toboggan / toiture

INOX : chassis / garde-corps / main courante / toboggan / mât pompier

Livraison, pose, montage

Réf. Notice	3503_NOTICE	Palettisation	1 palettes / 1 x 2 m		
Installation : Nbr jour / H	2 heures / 2 personnes				
m ³ de béton	0.77 m³	Poids de la pièce la plus lourde	25 Kg	Poids total	60 Kg

Scellemnts possibles



Contrôle, entretien et maintenance

TRANSALP préconise d'effectuer :

- un contrôle visuel hebdomadaire (effectué par la mairie)

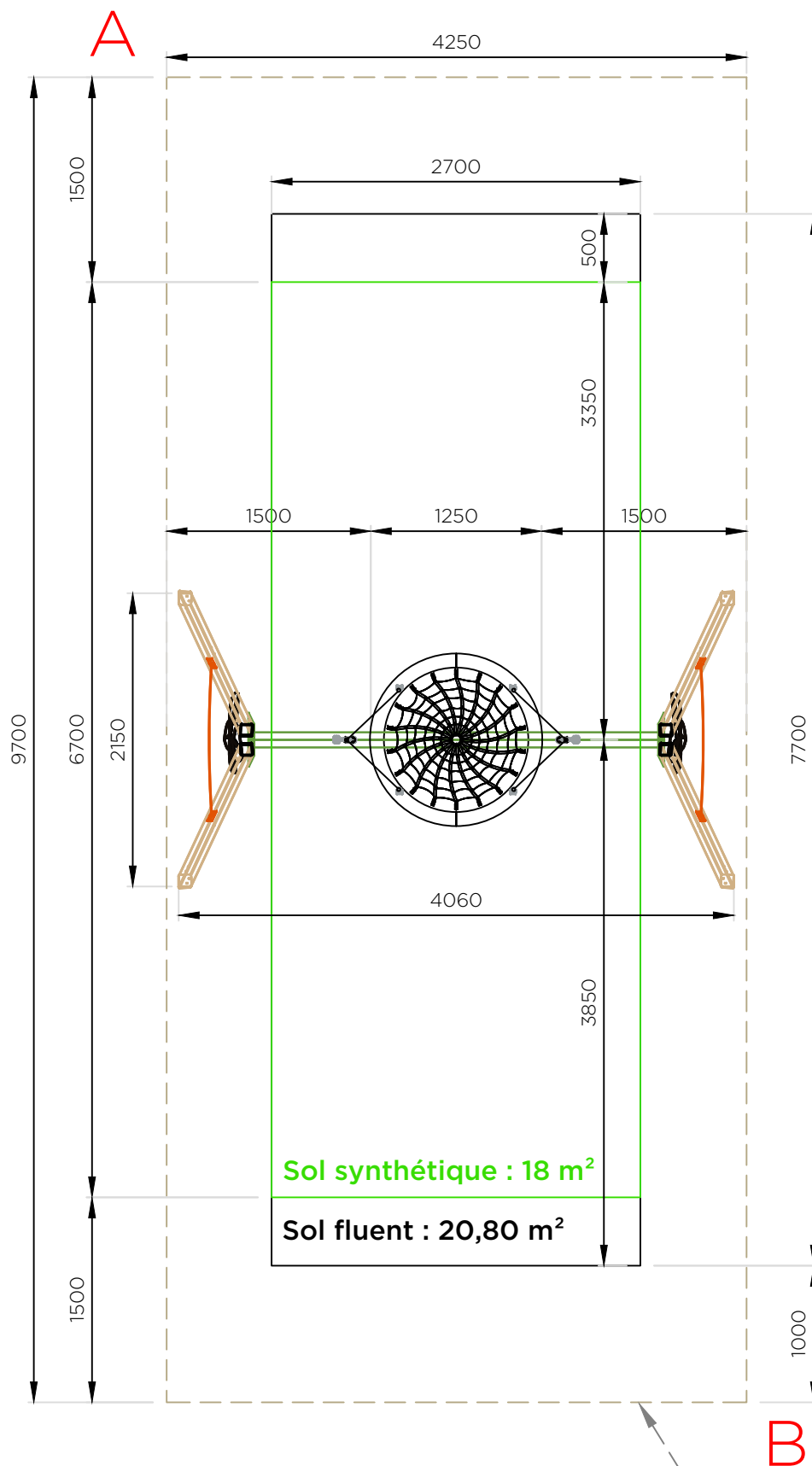
Ce contrôle comprend :

- l'intégrité du jeu
- le respect des zones de sécurité (pas d'obstacle)
- la stabilité du jeu et de chaque agrès (monter sur le jeu et solliciter chaque agrès)

- un contrôle fonctionnel et annuel (effectué par un organisme certifié)



Plan de la zone HCL



— — — : Prolongement des droites
— — — : Rectangle d'implantation

Diagonale AB = 10 600 mm

zone à respecter pour
implantation de clôture

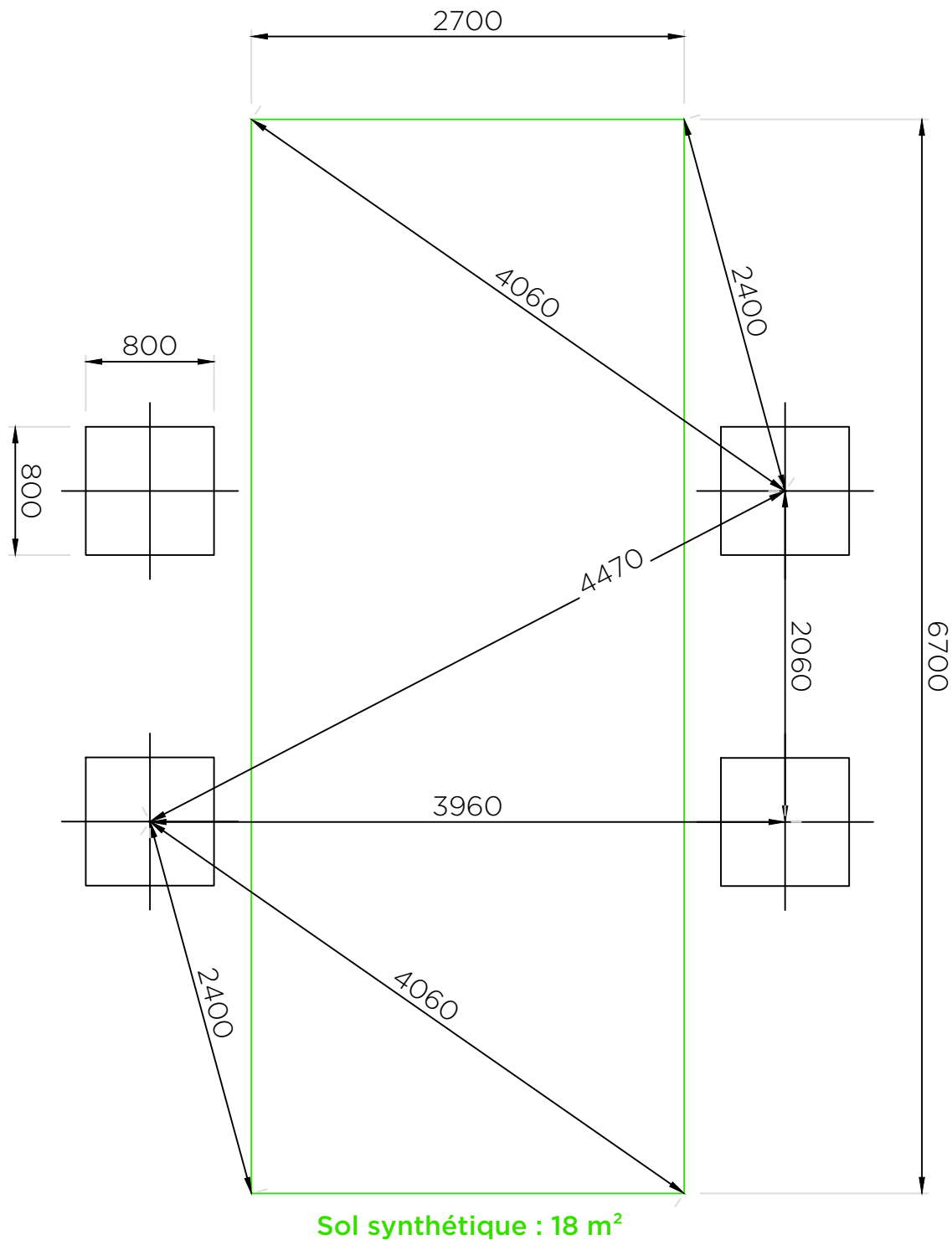
Notice

réf. **3503** - Portique Nido

Plan de scellement:

Note: Plan identique pour la gamme ME et MA

Dalle béton



Scellements: 0,77 m³ de béton

Sur sol béton:

Structure chevillée sur dalle

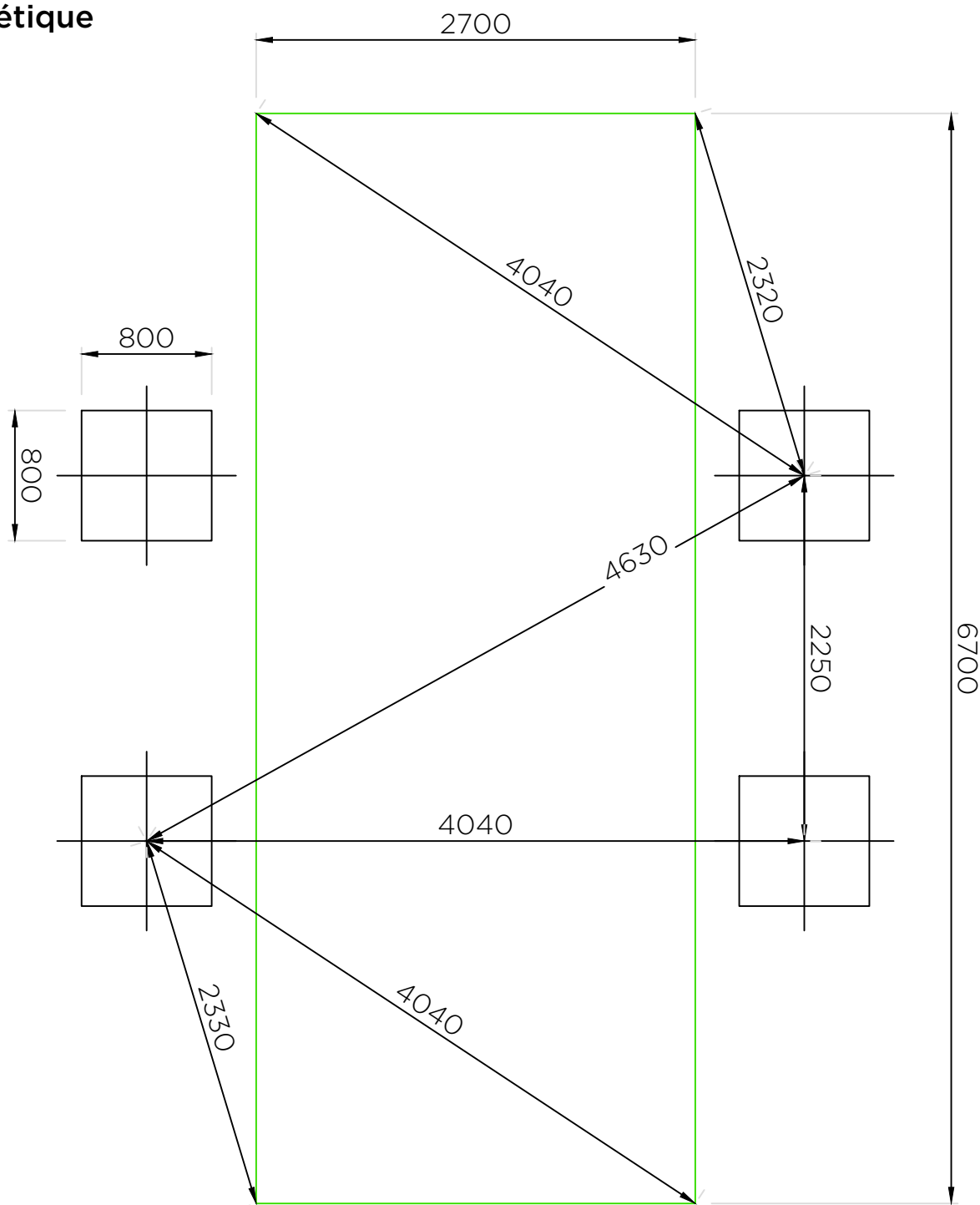
Notice

réf. **3503** - Portique nido

Plan de scellement:

Note: Plan identique pour la gamme ME et MA

Sol synthétique



Sol synthétique : 18 m²

Scellements: 0,77 m³ de béton

Sur sol enrobé:

- 4 trous 800 x 800 mm, prof. 300 mm

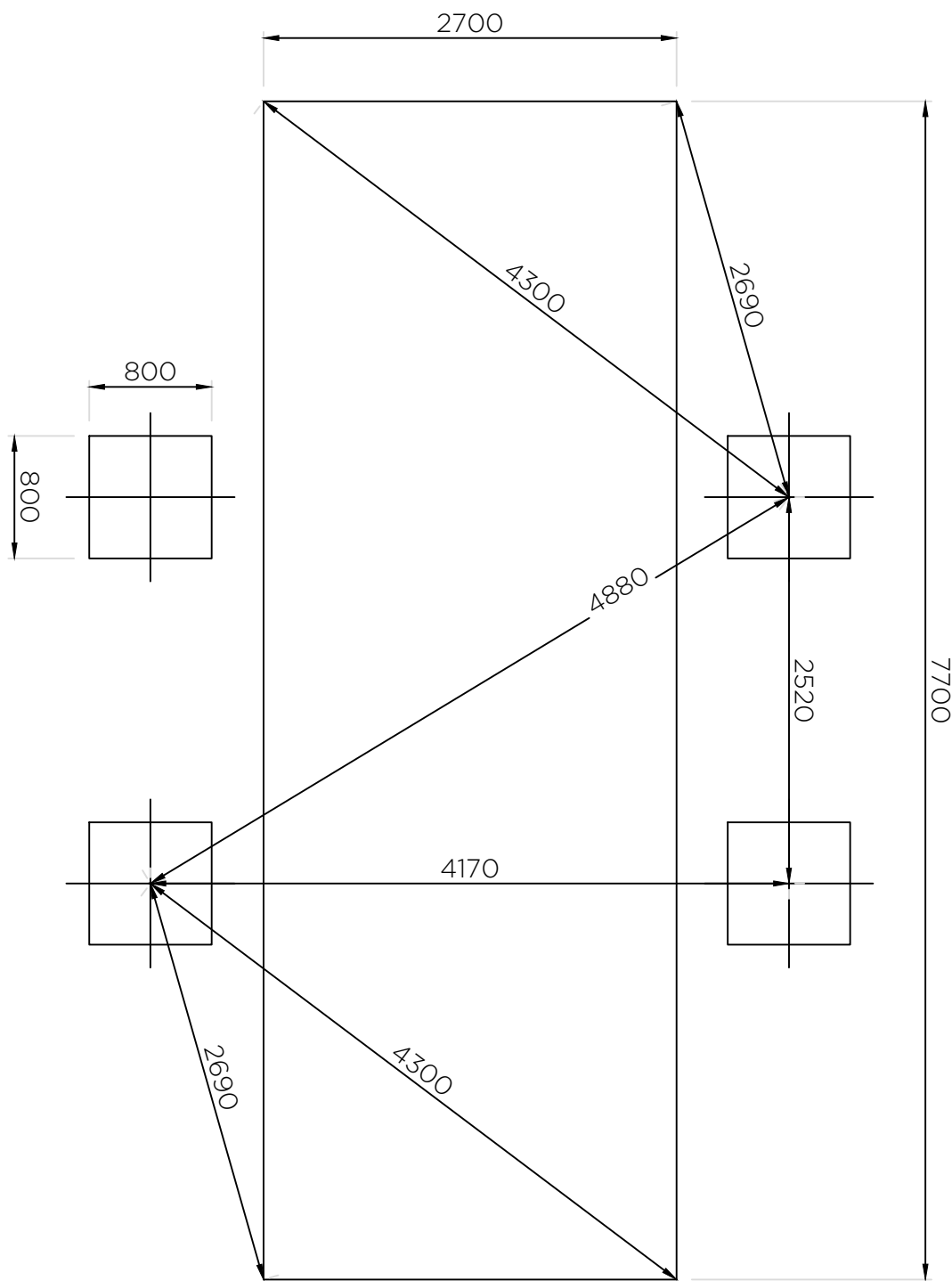
Notice

réf. **3503** - Portique nido

Plan de scellement:

Note: Plan identique pour la gamme ME et MA

Sol fluent

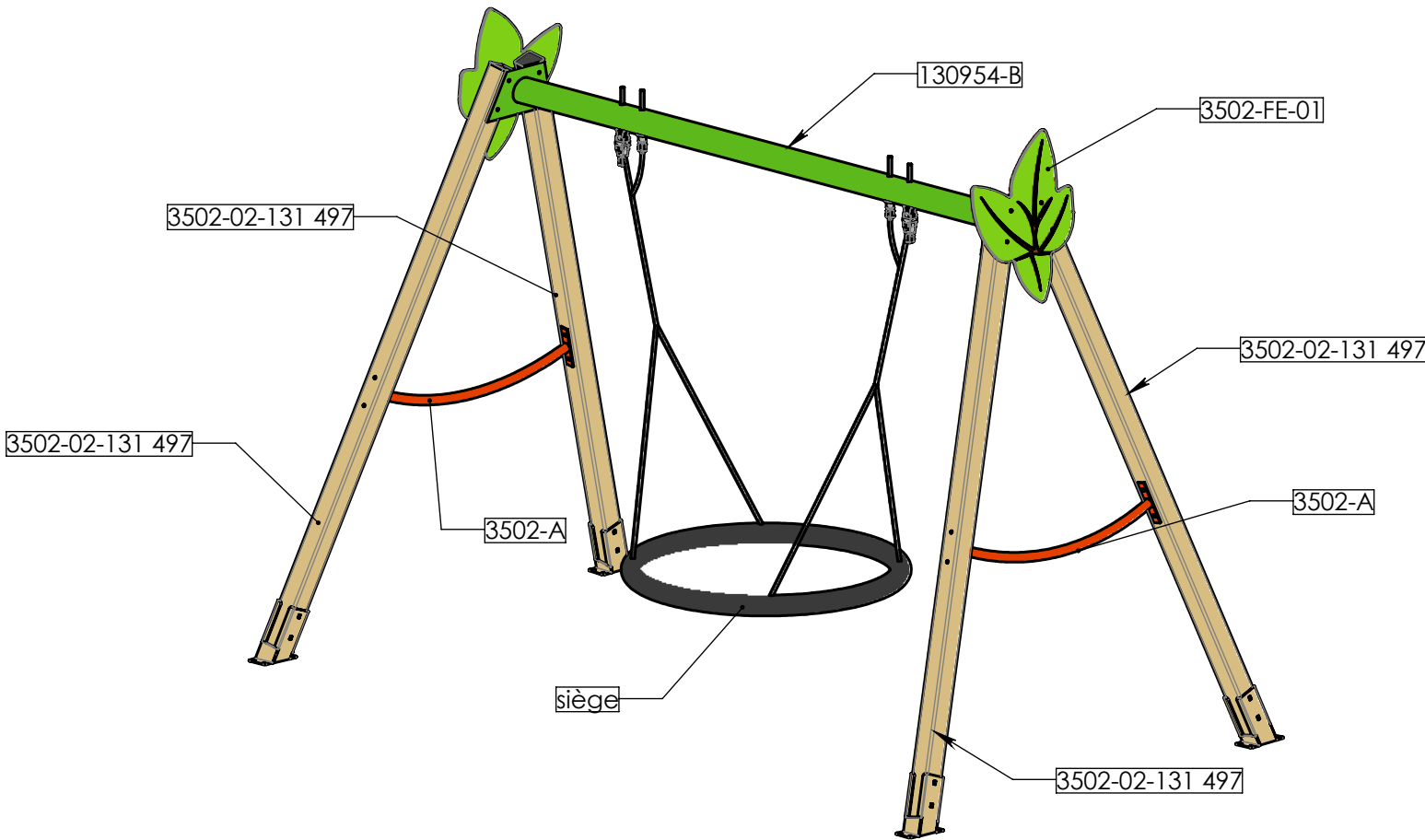
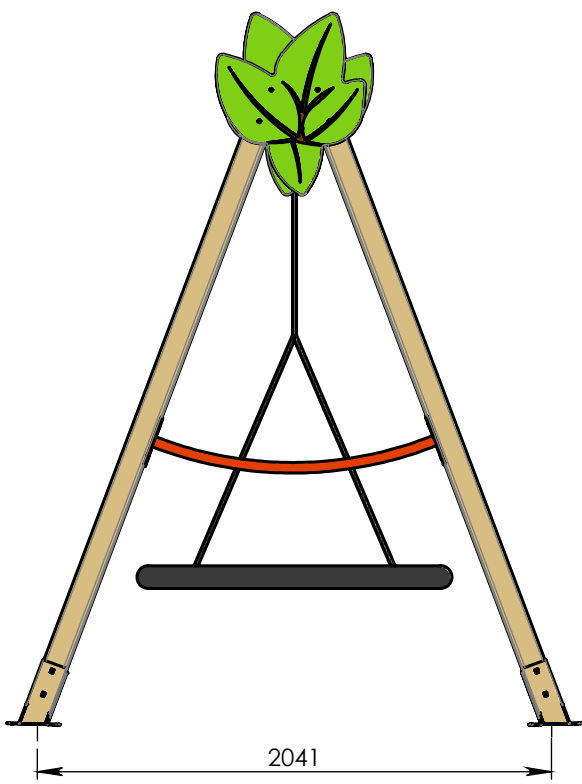
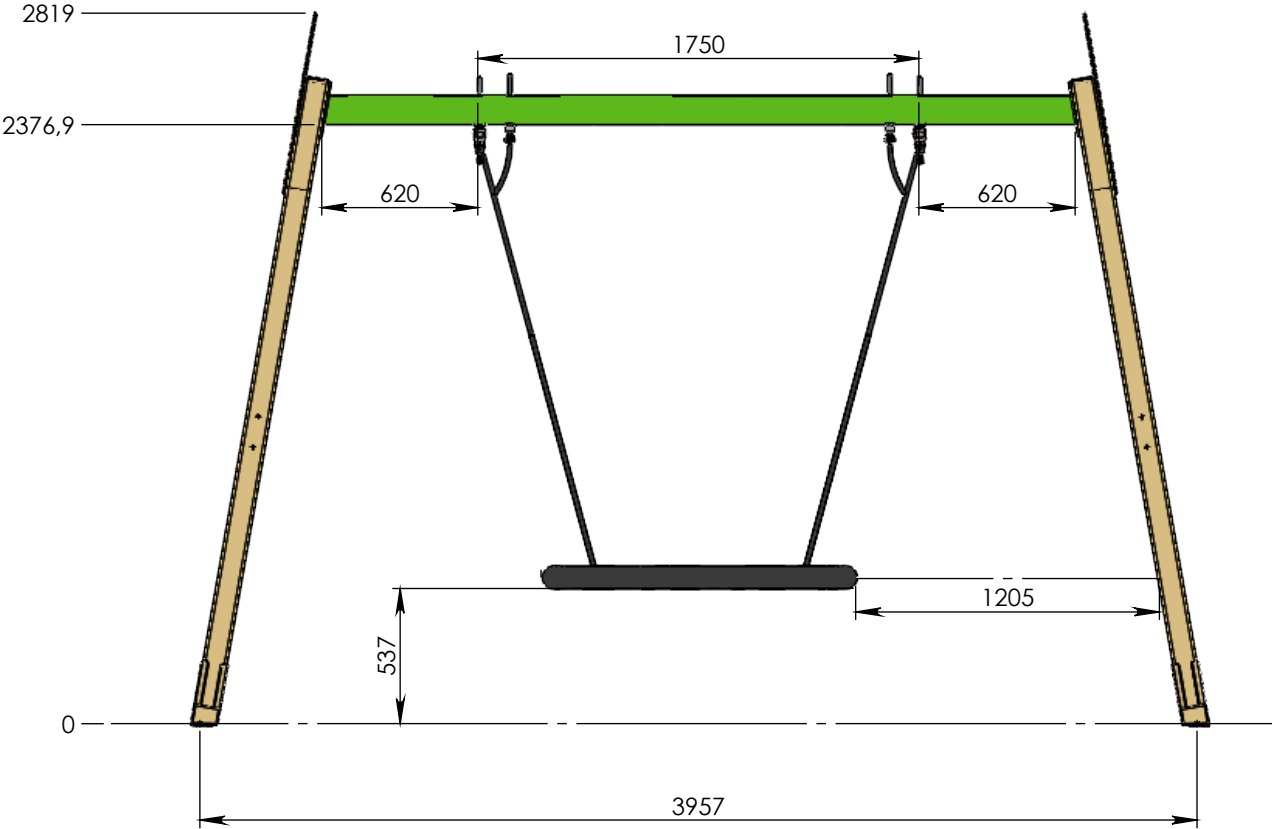


Sol fluent : 20,80 m²

Scellements: 0,77 m³ de béton

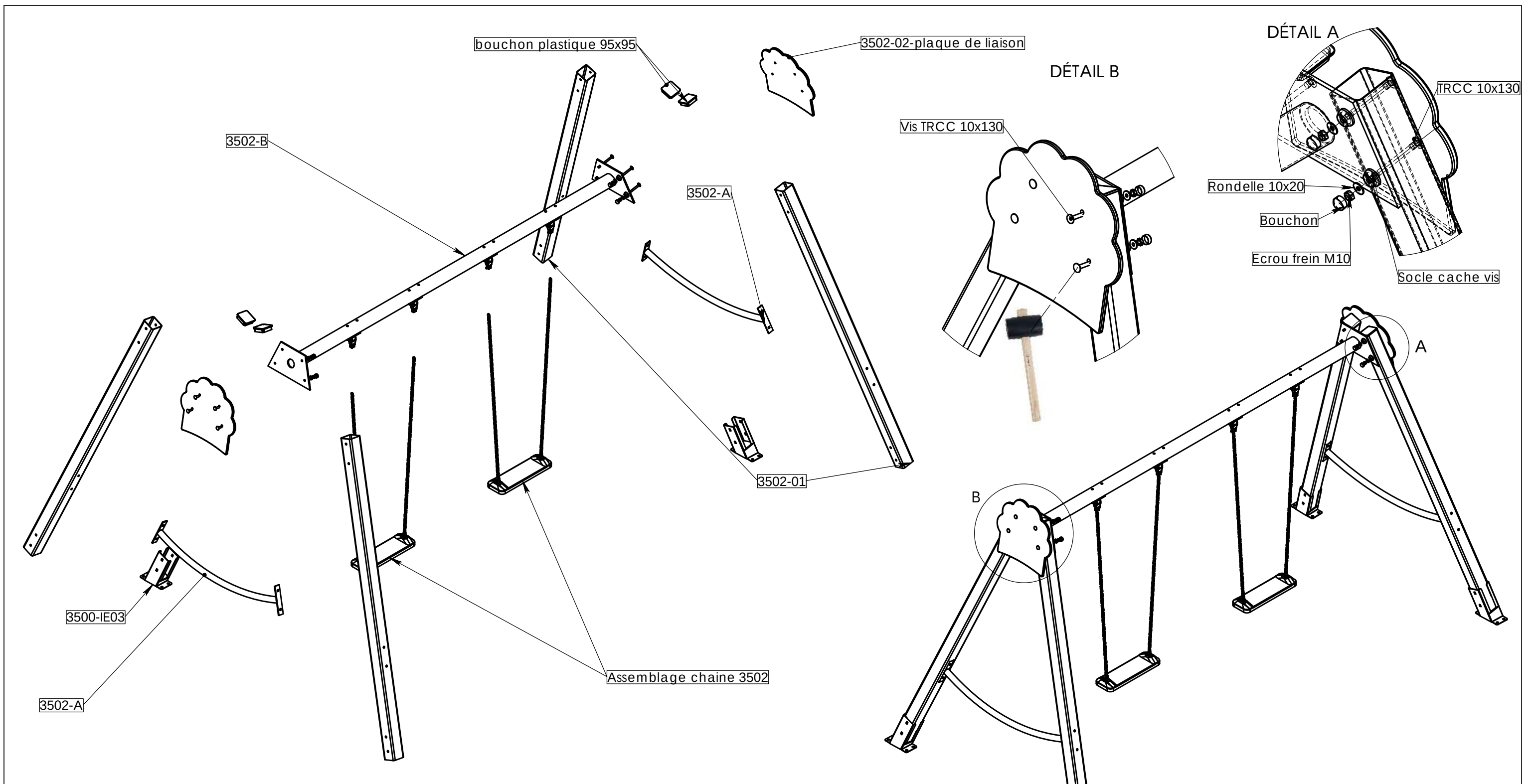
Sur sol fluent et herbeux:

- 4 trous 800 x 800 mm, prof. 700 mm



NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	QTE	Couleur
130954-B	Poutre	1	RAL 6018
130954-B-01	Tube transversal	1	RAL 6018
1251	Support articulé	2	
1257	Sécurité renfort articulé	2	
3502-B-02	Plaque de fixation	2	RAL 6018
3500-IE03	Platine	2	RAL 1001
3500-IE03Sym.	Platine	2	RAL 1001
3502-02-131 497	Ptx alu Lg 2693.50 mm	4	RAL 1001
3502-A	Renfort	2	RAL 2004
3502-FE-01	Feuille HPL Toiture Mono	2	Vert
Bouchon ptx alu	Bouchon plastique 95x95	4	Noir
siège	Siège nidicole	1	

1	Modification de la taille de la potence passant de 3012 mm à 2990 mm	13/10/2023	FA
REV.	DESCRIPTION	DATE	Dessinateur
Plan:	FABRICATION	Désignation:	Portique nido
Dessinateur:	MC	Référence:	.
Date création:	09.04.2021	Ensemble:	3503
Couleur:	.	Gamme:	BIBOU
TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979 119 Route de Faverges 38470 L'ALBENC		IE:01 Format Original A3 transalp jeux & équipements sportifs urbains	



NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	Quantité
3502-01	Poteau	4
3502-02-plaque de liaison	HPL	2
3502-A	Renfort	2
3502-B	Potence	1
Assemblage chaine 3502		2
Bouchon ptx alu	Bouchon plastique 95x95	4
3500-IE03	Platine	4

Matière: xxx
Couleur: xxx

1	Ajout platines et modification du perçage des platines 3500	22/03/2021	L.E.
REV.	DESCRIPTION	DATE	Dessinateur
Plan:	FABRICATION	Désignation:	Portique double
Dessinateur:	L.E.	Référence:	3502
Date création:	07/05/2019	Ensemble:	SW
TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979 Quartier de la gare 38470 L'ALBENC	Gamme:	classique-ref	